



HB

664

CONFIDENTIEL

URGENT

Genève, le 13 mars 2013

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

Destinataire principal : Cab/SG/MD

Copie : DG8.1/DG8.3

Objet : Contributions du HCR au rapport du SG de l'ONU sur le Sahara marocain.

Refer : Mon fax 646 du 11 mars 2013.

Comme suite à mon fax cité en référence et à nos entretiens téléphoniques, j'ai l'honneur de vous informer que M. Athar Sultan Khan, Chef de Cabinet du Haut-commissaire pour les réfugiés, vient de me confier que le HCR a accepté d'inclure les corrections suivantes, dans sa contribution au rapport du SG au Conseil de sécurité de l'ONU sur le Sahara marocain :

* Une référence à l'Algérie, en tant que pays hôte, au sujet de l'enregistrement des populations des camps.

* L'inclusion de toutes les questions des CBM de l'agenda de la visite d'évaluation sur le terrain afin d'éviter la seule référence aux Café-Internet.

S'agissant de la date de la prochaine réunion d'évaluation des CBM, prévue à Genève, en juillet 2013, il m'a expliqué qu'en raison de la réponse tardive du Maroc aux dates proposées par le HCR, ce dernier n'a pas pu les communiquer aux autres parties. Ce qu'il vient à peine de faire.

Nous avons convenu qu'il inclura les dates exactes de cette réunion, dès la réception par le HCR de l'accord des autres parties, pourvu que cela se réalise avant la publication du rapport du SG de l'ONU.

Haute considération



Ambassadeur, Représentant Permanent

Omar HILALE